

Décision n° EI-2024-52 portant sur l'accréditation du programme de Master en Hydrogéologie délivré par le Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (CEA-C2EA), par l'Institut National de l'Eau (INE) et par l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin.

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_2023_CONV22 du 23 octobre 2023 relative à l'évaluation/accréditation du Master en Hydrogéologie délivré par le Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (CEA-C2EA), par l'Institut National de l'Eau (INE) et par l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), au Bénin.

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 18 octobre 2024,

Décide :

Article 1^{er}

Après avoir constaté que le Master en Hydrogéologie délivré par le Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (CEA-C2EA), par l'Institut National de l'Eau (INE) et par l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), au Bénin, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

La thématique du master HYDROGEO est définie en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement et répond à la demande sociétale du pays et de la région. Elle s'appuie sur une équipe d'enseignants permanents, bien que leur nombre soit limité, qui sont cependant efficacement secondés par des intervenants extérieurs majoritairement issus du monde socio-économique. Ces intervenants ouvrent aux étudiants des horizons vers des débouchés très diversifiés. Le master HYDROGEO attire de plus en plus d'étudiants étrangers, ainsi que des femmes, en cohérence avec l'ambition de l'INE et du C2EA de devenir un pôle régional. En outre, le master HYDROGEO bénéficie d'un adossement à la recherche à travers de nombreux programmes et projets qui soutiennent des activités de recherche nationales et internationales. La formation entretient de solides relations avec le monde socio-économique, et l'INE propose à ses partenaires une offre significative en formation continue.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La structure de la formation et les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées, adoptant une démarche par programme et par compétences qui favorise la cohérence pédagogique, et sont mises en œuvre par une équipe pédagogique très soudée. Cette formation a une vocation professionnelle affirmée, avec des enseignements orientés vers cette finalité, notamment grâce à la présence de nombreux enseignants vacataires issus du monde professionnel. Bien que la plupart des étudiants du master HYDROGEO proviennent de la licence Hydrogéologie de l'INE, un système de mise à niveau permet d'accueillir d'autres publics. La formation se déroule exclusivement en présentiel et est principalement dispensée en français, ce qui limite les possibilités de mobilité sortante. Les laboratoires sont bien équipés en matériels, avec du matériel acquis grâce à des financements de programmes de recherche internationaux, et l'INE dispose également de plusieurs véhicules pour faciliter les études de terrain, complétant ainsi la formation théorique.

CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION

La formation se révèle pertinente à plusieurs niveaux : elle se distingue par son originalité dans le paysage régional, ce qui lui confère une certaine attractivité ; elle est fortement professionnalisante, un aspect bien

reconnu par les étudiants ; enfin, les moyens considérables de terrain et de laboratoire mis à leur disposition constituent une réelle valeur ajoutée pédagogique, renforçant ainsi la pertinence professionnelle du cursus. L'imbrication étroite de cette formation avec le tissu socio-économique lui confère une bonne reconnaissance auprès des professionnels. Néanmoins, aucun moyen concret n'a été mis en place pour suivre et développer son attractivité auprès d'un public plus large. L'information relative au master n'est pas suffisamment diffusée sur des supports autres que le site de l'INE, et elle se propage principalement entre étudiants via les réseaux sociaux. De plus, il n'existe pas de dispositif pour suivre l'évolution des taux de réussite des étudiants. Ce manque de procédures de suivi et d'accompagnement est une lacune identifiée par l'équipe pédagogique. Par ailleurs, il n'y a pas de suivi formalisé des étudiants après leur sortie du cursus. Les effectifs limités du master expliquent cette absence de formalisation, les enseignants étant généralement informés du parcours de leurs étudiants grâce aux liens solides qui les unissent au secteur professionnel. Un personnel dédié a été recruté pour formaliser ce suivi à l'avenir.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Le master HYDROGEO est encadré par cinq enseignants permanents qui réalisent 33 % du volume horaire des cours. La formation dispose des ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs, notamment en matière de support administratif et pédagogique. Les étudiants bénéficient d'un environnement de travail de qualité dans les nouveaux locaux, ainsi que de l'accès à des laboratoires bien équipés et à des moyens de terrain importants. Les enseignants ont également la possibilité de suivre des formations pédagogiques et de participer à des séminaires. En outre, le soutien du centre d'excellence, les revenus générés par des prestations, et les financements institutionnels ou de recherche provenant de partenaires internationaux assurent au master une certaine autonomie dans son fonctionnement. Bien que les procédures soient rigoureuses, il reste à mettre en place une démarche d'amélioration continue formalisée.

Article 2

Le Master en Hydrogéologie délivré par le Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (CEA-C2EA), par l'Institut national de l'Eau (INE) et par l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), au Bénin, est accrédité pour une durée de trois ans, à compter de la présente décision, prolongeable pour deux ans sous condition d'un suivi qui pourra comporter une visite sur site.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Formaliser l'organisation et l'enregistrement des conseils de perfectionnement, systématiser et harmoniser le processus d'évaluation interne des formations.
- Mettre en place le suivi formalisé de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés, formaliser le suivi de l'attractivité et de la réussite.
- Renforcer l'enseignement de l'anglais aux deux années de master.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 29 octobre-2024

Le président par intérim

signé

Stéphane LE BOULER